

République Démocratique du Congo



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET DU CHEF DE L'ETAT
CELLULE DE COMMUNICATION

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO,
CHEF DE L'ÉTAT, À L'OCCASION DU
62^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE
DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

Kinshasa - RD Congo, Jeudi 30 Juin 2022



**Congolaises et Congolais,
Mes très chers compatriotes,**

30 juin 1960 - 30 juin 2022, 62 ans que notre beau pays, la République Démocratique du Congo, commémore chaque année, son accession à la souveraineté nationale et internationale, avec la même ferveur dans la marche vers le développement intégral tant souhaité par tous.

Le 30 juin 1960, cette date illustre, gravée de façon indélébile dans nos cœurs, est l'aboutissement de longues années de lutte sans relâche. Loin d'être un simple jour rituel, elle marque le couronnement historique des efforts inlassables de nos pères fondateurs parmi lesquels Joseph Kasa-Vubu et Patrice Emery Lumumba dont la lutte, que nous sommes appelés à pérenniser, visait notre liberté et notre responsabilisation collective à prendre en charge notre propre destin, comme l'exprime si bien notre hymne national.

Il s'agit d'un appel, un engagement pour chacun de nous à travailler pour rendre effective notre profonde aspiration à l'émancipation, à plus de démocratie et au progrès social, en tant que peuple.

Mes très chers compatriotes,

Le contexte dans lequel nous célébrons aujourd'hui cette date mémorable est particulier à bien d'égards.

La restitution des reliques de notre premier Premier ministre et héros national, j'ai cité Patrice Emery Lumumba, longtemps réclamées par notre peuple, permet de lui rendre un hommage mérité à travers des obsèques dignes de son rang, un deuil conforme à nos coutumes et traditions et de nous réconcilier ainsi avec l'histoire.

À ce propos, je me réjouis des regrets exprimés par le Roi Philippe de Belgique le 8 juin 2022 sur l'esplanade du Palais du Peuple. En effet, avec des mots forts et profonds, il a dénoncé le régime colonial basé sur l'exploitation, le qualifiant de système pernicieux ayant honteusement terni l'histoire de la Belgique. Je me réjouis également des mots courageux prononcés, le 20 juin dernier à Bruxelles, par Monsieur Alexander De Croo, Premier ministre, pour présenter les excuses officielles du gouvernement belge sur la manière dont son pays avait pesé sur la décision de mettre fin aux jours de Patrice Emery Lumumba.

Par ailleurs, pour compléter l'Histoire glorieuse et héroïque des pères de notre indépendance, j'ai décidé, en date du 09 juin 2022, d'élever Joseph Okito et



Maurice Mpolo, les deux compagnons d'infortune de Patrice Emery Lumumba, au grade de Grands Officiers dans l'Ordre national « héros nationaux Kabila-Lumumba ».

Mes très chers compatriotes,

Parlant de notre coopération bilatérale, en dépit des écueils qui ont émaillé notre parcours, la restitution officielle à notre Pays, par la Belgique, du masque Kakungu du peuple Suku augure une nouvelle ère et marque la dimension éminemment culturelle de cette nouvelle étape de la coopération belgo-congolaise. Cette restitution déclenche un véritable processus de réappropriation de notre patrimoine culturel, et par-là, de notre identité.

Soixante-deux ans après, la Belgique et notre pays, sont désormais déterminés à se tourner résolument vers l'avenir et à écrire un nouveau chapitre de leur histoire, afin de transmettre à la nouvelle génération une mémoire collective pacifiée.

Mes très chers compatriotes,

La célébration de ce jour a lieu dans un contexte sécuritaire, particulièrement préoccupant, qui affecte notre existence en tant que Nation. Comme nous le savons, notre pays fait face à une énième agression de la part du Rwanda, qui agit sous couvert du mouvement terroriste M23 et ce, en violation de tous les accords et traités internationaux.

À ce sujet, Garant de l'unité et de la cohésion nationales, je réitère mon serment constitutionnel de maintenir l'indépendance et l'intégrité territoriale et de sauvegarder l'unité nationale. Je rassure le peuple Congolais, dans toute sa diversité, que je ne ménagerai aucun effort pour que la paix et la sécurité soient rétablies, et que les agresseurs soient repoussés hors de notre territoire.

Dans le même sens, j'appelle chacun de nous, à considérer l'intégrité de notre territoire comme une question vitale pour laquelle nous n'admettons ni transaction ni compromission.

C'est ici le lieu de rappeler que notre option pour la paix et notre sens de relations de bon voisinage ne constituent pas une faiblesse. Les Congolais, peuple épris de paix et de justice, n'accepteront aucunement d'être agressés constamment. Pour imposer cette paix que nous appelons de tous nos vœux, nous userons de toutes les voies de droit nous reconnues pour que le peuple congolais vive définitivement dans la paix et la quiétude sur son territoire.



Mes très chers compatriotes,

La paix et la sécurité nationale demeurent pour nous la priorité absolue.

La République démocratique du Congo, notre pays, a déjà payé un lourd tribut avec près de 10 millions de morts ainsi que plusieurs millions d'autres personnes déplacées à la suite des atrocités commises par les forces d'agression, les forces négatives et les autres groupes terroristes étrangers, appuyés par des puissances extérieures. Pour mettre fin à cette situation, nous avons résolu d'orienter nos efforts vers le double front diplomatique et militaire.

Sur le plan diplomatique, il est important de noter que tout au long de son cheminement et grâce aux actions spécifiquement entreprises tant au niveau de l'Organisation des Nations Unies qu'à celui des organisations régionales dont il est membre, notre pays a pu obtenir un soutien diplomatique se traduisant notamment par la dénonciation et la condamnation des auteurs de l'agression dont la République démocratique du Congo est victime.

Le processus de paix de Nairobi, initié par le Président UHURU Kenyatta, entamé le 21 avril 2022 et ayant conduit aux consultations constructives avec les groupes armés locaux, est le fruit d'une réflexion mûrie lors des Conclaves des Chefs d'État de la Communauté d'Afrique de l'Est à laquelle notre pays a adhéré récemment.

Ces consultations s'inscrivent dans le cadre du volet politique de la mise en œuvre du Communiqué du deuxième Conclave des Chefs d'Etat en vertu du Traité d'établissement de la Communauté d'Afrique de l'Est. C'est dans cette même perspective qu'il convient de placer le déploiement d'une force régionale dans la partie Est de notre pays en appui à nos forces de défense et de sécurité, composée des troupes de certains pays amis, membres de la Communauté, afin de contribuer à l'éradication définitive des violences et de l'insécurité. J'ai exigé et obtenu que le Rwanda n'y participe pas, en raison de son engagement aux côtés du groupe terroriste M23.

Dans le prolongement des efforts fournis pour le renforcement de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue de la République, j'ai mis en place le « Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement communautaire et Stabilisation », en sigle « P-DDRCS » pour répondre aux attentes des milliers de combattants des groupes armés congolais ayant déposé les armes. Dans ce cadre, je réaffirme qu'aucun « cahier de charges » portant sur l'intégration automatique dans les forces de sécurité ou sur les demandes d'amnistie pour des crimes imprescriptibles, ne sera accepté.



À ce sujet, j'en appelle à tous les autres groupes armés nationaux de s'engager sans retenue dans le processus de Nairobi et d'adhérer ainsi au P-DDRCS.

Le Gouvernement congolais, particulièrement au sujet de l'Accord-Cadre d'Addis-Abeba, au regard de différentes évaluations faites lors des réunions de Haut-niveau, a démontré sa volonté légendaire à travailler pour la paix et la sécurité collective dans la région en respectant ses engagements, ce qui n'est pas le cas pour d'autres.

Mes très chers compatriotes,

Sur le plan militaire, l'état de siège que j'ai proclamé en application des dispositions pertinentes de notre Constitution et dont les résultats sont de plus en plus palpables, au-delà des évaluations à venir, répond à l'impératif de paix et de sécurité évoqué plus haut. Il a permis de démasquer les véritables ennemis de notre pays.

En effet, depuis sa proclamation, l'administration militaire des deux provinces a concouru, non seulement à la neutralisation et à la reddition de plusieurs centaines d'éléments des groupes armés, mais également, à la récupération des armes ainsi qu'au démantèlement de plusieurs réseaux de trafics illicites d'armes et de minerais. L'état de siège a rendu possible l'anéantissement des réseaux de ravitaillement de certains groupes armés et la récupération de nombreuses localités dans l'Est du pays autrefois sous contrôle de ces derniers.

Mes très chers compatriotes,

Tout en m'inclinant devant la mémoire de nos combattants tombés au front, je salue avec force la bravoure des FARDC engagées dans cette guerre pour défendre jusqu'au bout l'unité et l'intégrité de notre territoire national, de même que l'implication appréciable de nos services de sécurité. Je tiens à les féliciter et à leur renouveler toute ma confiance.

Aussi, tout en appréciant à sa juste valeur le soutien manifeste dont notre Peuple fait preuve au quotidien à l'endroit de nos forces de défense et de sécurité, je lance un appel solennel à la mobilisation générale, quelles que soient nos divergences par ailleurs, en vue d'intensifier ce soutien populaire sans failles qui fait tant de bien au moral de nos combattants engagés au front.

Mon appel s'adresse, d'une manière toute particulière, à notre jeunesse que j'invite à s'enrôler massivement dans les FARDC et dans la police nationale.



Mes très chers compatriotes,

C'est dans le même contexte que j'enjoins le Gouvernement de la République à renforcer les capacités logistiques et matérielles de nos forces de défense et de sécurité nécessaires pour soutenir leur montée en puissance.

Cette commémoration est aussi l'occasion d'exprimer mes condoléances les plus attristées aux familles éprouvées et la solidarité de toute la Nation à nos frères et sœurs de l'Est du pays, à nos compatriotes déplacés et aux autres victimes des violences et des affres de cette guerre nous imposée injustement.

Afin d'éviter de tomber dans le piège de la xénophobie et du discours de haine, je vous exhorte, Congolaises et Congolais, à plus de vigilance et à respecter l'ordre établi. Notre diversité socioculturelle, qui est une richesse inégalable, est un atout majeur pour notre développement et notre cohésion. Cette diversité fait la République Démocratique du Congo et lui rend sa grandeur.

Mes très Chers compatriotes,

Le combat pour la libération n'est pas fini. Il se pose aujourd'hui en termes économiques et se gagnera sur le front du développement.

Soixante-deux ans après la proclamation solennelle de notre indépendance, nous avons franchi une étape symbolique de l'histoire de notre pays pour engager un nouveau combat, celui de promouvoir une croissance inclusive pour lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales. Tous, ensemble, nous devons être conscients qu'une dépendance économique prolongée nous mènera, à terme, à l'érosion de notre indépendance politique.

Ainsi, pour jeter les jalons de cette indépendance économique et du développement durable de notre pays, le Gouvernement de la République démocratique du Congo a fourni des efforts qui ont permis l'amélioration des fondamentaux macro-économiques et qui ont abouti notamment à, l'augmentation significative des réserves de change, l'appui à la gratuité de l'enseignement primaire, l'amélioration des salaires de base de l'ordre de 30% en moyenne pour les fonctionnaires, les militaires et policiers ; l'amélioration du système de retraite des agents publics de l'Etat ainsi que le financement du processus électoral.

Pour ce qui concerne la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle, à ce jour, nous en avons parcouru du chemin, et des étapes concrètes et essentielles ont été franchies.



J'ai instruit le Premier ministre ainsi que tous les ministres concernés d'entreprendre sans délai la migration du système actuel octroyé de prise en charge médicale des fonctionnaires de carrière ainsi que des hauts fonctionnaires et assimilés, vers le système contributif prévu par la Couverture Santé Universelle.

Dans les semaines qui viennent, le programme d'accès gratuit aux soins de santé pour la femme enceinte, les accouchements, et les soins au nouveau-né sera effectif dans l'ensemble des zones de santé de Kinshasa.

Ensuite ce programme s'étendra progressivement aux autres provinces du pays. Sous mon impulsion, le pays s'est lancé dans un ambitieux programme de réformes économiques. Ces dernières se complètent, sur le plan financier, par une mobilisation importante des ressources, tant internes qu'externes, lesquelles ont diversifié les sources de nos revenus. Il en va de même des efforts consentis pour améliorer le climat des affaires, renforcer la lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, tout ceci en vue d'attirer des investissements étrangers. Cependant, il reste encore des défis considérables à moyen et long terme.

Mes très Chers compatriotes,

Cette date mémorable du 30 juin nous interpelle tous à l'unité.

Par-delà nos diversités de tous ordres, et au regard des menaces et autres velléités dont le pays est victime, ce 30 juin, à la saveur si particulière, est une date qui doit absolument nous rassembler, symboliser et galvaniser notre serment de vivre ensemble, uni par le sort et dans l'effort, serment que nous avons hérité de nos Pères Fondateurs et que nous devons, à notre tour, vertueusement transmettre aux générations futures.

En restant sur la voie de la sagesse héritée de nos Pères Fondateurs, continuons à bâtir ensemble notre grand et beau pays, la République Démocratique du Congo, cette belle terre hospitalière et bienveillante qui fait battre continuellement la chamade à nos cœurs, pour ainsi donner une allure forte à notre existence collective, à notre destin commun et à notre unité nationale.

Bonne et heureuse fête de l'indépendance à toutes et à tous !

Que vive le peuple Congolais.

Que Dieu bénisse abondamment la République Démocratique du Congo !

Je vous remercie.